

Fiche de poste

Responsable pédagogique et artistique

Le/la **Responsable pédagogique et artistique**, sous l'autorité de la directrice de la Régie d'Enseignements Artistique, est chargé de participer à la réflexion, à l'élaboration et au pilotage du projet d'établissement dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux, régionaux et du développement culturel de l'école, d'organiser et de coordonner l'action pédagogique et artistique, d'impulser les actions et garantir leur cohérence (*développer de nouveaux programmes d'enseignement en fonction des besoins et des spécificités de l'école*), de définir des projets innovants en favorisant des partenariats, d'orienter, de conseiller et d'animer les équipes pédagogiques pluridisciplinaires du réseau dans une perspective d'innovation, de renouvellement pédagogique, de création artistique, de transversalité et d'ouverture sur le territoire.

Missions principales

Participation à l'élaboration de la stratégie de développement de l'école

- Décliner les orientations politiques et stratégiques de l'EAIO dans la mise en œuvre de l'action pédagogique de l'école,
- Proposer une stratégie d'optimisation des activités et de leur développement tenant compte du contexte social, culturel, artistique, économique, environnemental,
- Participer à la réflexion, à l'élaboration et au pilotage du projet d'établissement,
- Développer les partenariats pédagogiques, artistiques et culturels,
- Assurer une veille juridique et concevoir les documents cadres nécessaires au bon fonctionnement de l'école,
- Réaliser des reportings réguliers de l'activité,
- Concevoir et mettre en place des ressources pédagogiques et artistiques.

Elaboration et mise en œuvre des programmes d'enseignements artistiques et d'actions culturelles

- Concevoir des programmes d'enseignements artistiques et d'actions culturelles en lien avec les grands domaines artistiques de l'école,
- Analyser les projets des structures en lien avec les orientations de l'école,
- Faire preuve d'adaptation et d'innovation en matière de modalités pédagogiques,
- Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques artistiques, des langages artistiques contemporains et la sensibilisation de nouveaux publics,
- Organiser les spécialités et esthétiques par domaine pédagogique en veillant à l'équilibre entre les disciplines,
- Gérer les conventions (interventions pédagogiques et artistiques, lieux, stages etc...)
- Arbitrer et opérer des choix techniques en matière d'enseignement à partir des programmes existants (analyse, grille d'évaluation des projets, validation, bilans par programme, mis en place d'indicateurs de suivi),
- Réceptionner et analyser les nouvelles propositions (projets, actions, projets pédagogiques, stages etc...),
- Participer à l'arbitrage lors de l'évaluation financière des programmes en lien avec la directrice de la REA,
- Préparer et présenter la programmation prévisionnelle ainsi que l'ensemble des affaires relatives à l'action pédagogique au conseil d'administration pour validation,
- Anticiper et préparer la rentrée scolaire de l'année n+1,

- Identifier et organiser les moyens d'actions (lieux de pratiques, enseignants, moyens matériel, instruments, communication etc...),
- Concevoir les cycles de formation et des parcours individualisés par type de publics (suivi du bon fonctionnement des cours et qualité de l'enseignement, planification, choix des enseignants, remplacement, suivi du parcours de l'élève)
- Définir, planifier, piloter et organiser les actions artistiques (spectacles, restitutions etc.) en lien avec les autres structures et établissements culturels concernées par le projet de l'EAIO
- Participer à la conception et la mise à jour des supports de communication de l'école et des projets en lien avec la Direction communication du TCO.
- Participer à la préparation des débats d'orientations budgétaires et aux rapports d'activités intermédiaires et annuels,

Management du réseau pédagogique

- Organiser, développer, accompagner la concertation et l'animation des équipes pédagogiques pluridisciplinaires du réseau,
- Impulser et favoriser une culture commune propre à l'EAIO afin de donner du sens et consolider le réseau,
- Conseiller et accompagner les équipes dans le développement de leurs compétences,
- Impliquer les enseignants dans une approche collective du projet pédagogique et artistique,
- Définir des méthodes et des espaces de travail concertés (partage de l'information) et mettre en place des outils adaptés,
- Formaliser les objectifs pédagogiques de manière concertée,
- Organiser des réunions de coordination avec les équipes, définir les axes d'amélioration et actions à entreprendre, rédiger les relevés de décisions,
- Organiser et participer aux évaluations pédagogiques des programmes, des élèves, et veiller à la conformité des enseignements avec les orientations de l'EAIO,
- Favoriser l'émergence de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires,
- Préparer, organiser et animer les Conseils Pédagogiques et les réunions plénières,

Elaboration et mise en œuvre des partenariats

- Organiser et coordonner le rayonnement artistique de l'EAIO,
- Poursuivre la réflexion et consolider le lien avec les partenaires et autres établissements, structures,
- Assurer une veille des appels à projets,
- Rechercher et élaborer des partenariats culturels, socio-culturels, médico-sociaux, éducatifs etc...,
- Développer des programmes d'éducation artistique et culturelle dans les établissements scolaires,
- Impulser une programmation artistique en proposant, en organisant et en pilotant des activités de création et de diffusion (projet pédagogique et artistique)
- Impulser les actions de médiation avec les communes et les structures présentes sur chaque territoire,
- Assurer la communication externe sur les projets (presse, médias...) en lien avec la Direction de la communication du TCO,

Conseil et orientation des élèves

- Développer et accompagner le repérage des potentiels et centre d'intérêts des élèves,
- Orienter et accompagner les enseignants afin de définir avec les élèves leur choix d'une discipline ou d'une pratique,
- Organiser des temps d'échanges avec les parents et élèves,
- Réguler les relations entre élèves, parents et intervenants,

Compétences techniques

- Vous êtes titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeurs des écoles de musique et/ou du concours de PEA (professeur territorial d'enseignement artistique), ou au minimum d'un diplôme de niveau BAC+3/ avoir une formation ou un diplôme spécialisé (Diplôme d'Etat - DE ou Diplôme universitaire de musicien intervenant - Dumi), ou encore d'une expérience professionnelle significative sur des fonctions similaires,
- Vous justifiez d'une expérience dans ce domaine d'intervention et d'une bonne connaissance des politiques d'enseignements artistiques et de leurs enjeux, vous êtes sensible au travail en réseau et aux pédagogies innovantes,
- Vous possédez de bonnes connaissances du contexte local, des lieux de production et diffusion de spectacles, des acteurs et dispositifs de l'enseignement artistique, des acteurs et dispositifs du spectacle vivant, du milieu artistique professionnel,
- Vous maîtriser les textes réglementaires ministériels et interministériels relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique,
- Vous disposez d'une culture générale des disciplines et pratiques enseignées et connaissance des différentes esthétiques (musique, danse, art dramatique, arts plastiques etc.),
- Vous avez connaissance des savoirs fondamentaux de la pédagogie et des outils (méthodes de l'ingénierie pédagogique),
- Vous avez une bonne connaissance en matière de : fonctionnement des instances de conseil et de concertation (conseil d'établissement, pédagogique, etc.) et des modalités de professionnalisation dans les métiers liés aux pratiques artistiques et culturelles

Qualités personnelles

- Fortes qualités relationnelles
- Sens du travail en équipe
- Curiosité, esprit d'initiative, ouverture à l'innovation pédagogique et artistique
- Capacité d'anticipation, d'organisation
- Rigueur, dynamisme et réactivité
- Disponibilité et autonomie
- Bonne maîtrise des outils informatiques

Conditions d'exercice

- Travail en bureau avec déplacements fréquents sur le territoire
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux périodes de début et de fin d'année scolaire, ou en lien avec un événement artistique
- Disponibilité à l'égard de l'équipe pédagogique, des parents et des élèves